



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Adjoints

Question écrite n° 49557

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson demande à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation de bien vouloir lui préciser si le maire doit supprimer les délégations qu'il a accordées, en vertu de l'article L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales, à un adjoint qui vient d'être incarcéré.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49557

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1294